



Protocole COVID compétition de surf

- ✓ Chaque établissement est responsable du respect des protocoles en vigueur.
- ✓ Il faut venir avec son propre matériel, technique ou de protection, pas de prêt ou échange entre élèves et établissements différents.
- ✓ Tout accompagnant non licencié UGSEL ne pourra pas accéder à l'espace de compétition, qui sera délimité par des marques. Il pourra néanmoins l'observer à distance.
- ✓ Le masque n'est pas obligatoire en extérieur, sauf pour la remise de récompenses et les regroupements.
- ✓ Venir avec son propre crayon pour remplir les feuilles de juge.
- ✓ Derrière l'espace de compétition il y aura un espace réservé pour chaque établissement, afin de limiter les brassages et les contacts entre différents établissements. Chaque élève devra respecter la distance d'au moins 2 mètres avec les autres élèves, à tout moment de la journée, qu'il soit juge ou en attente dans l'espace de son établissement.
- ✓ La zone de jugement est réservée aux professeurs et aux juges.
- ✓ Le nombre de juge est désormais de 2 pour chaque rencontre, sur un espace réservé.
- ✓ Le bon respect de ces règles doit pouvoir garantir la bonne tenue sanitaire de la compétition et l'éventuelle suite de celle-ci.